Date de génération de ce justificatif : 24/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GOASORGUEN ENERGIES – Constitution de société

Référence : L021410

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 27 septembre 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2023, à CARHAIX-PLOUGUER. Dénomination : GOASORGUEN ENERGIES. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 7 Place du Champ de Foire, 29270 Carhaix Plouguer. Objet : L'étude, l'ingénierie, le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la gestion d'installations de production d'énergies renouvelables ; La production d'énergies renouvelables ;. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être transmises en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit par voie de cession, d'apport, de donation ou de succession, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : QUENEA'CH SAS 7 Place du Champ de Foire 29270 Carhaix Plouguer immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 509058699. Représentant permanent : M. Pascal QUENEA. La société sera immatriculée au RCS de Brest. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE